

」。

Lーしートいる

Nunavut Maligaliurvia

Legislative Assembly of Nunavut

Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

L'Assemblée législative recommande la nomination du nouveau commissaire à l'intégrité du Nunavut

IQALUIT, Nunavut (**le 9 septembre 2013**) – L'Assemblée législative a approuvé aujourd'hui la motion recommandant la nomination de l'honorable J. Edward (Ted) Richard à titre de commissaire à l'intégrité du Nunavut. La motion a été adoptée à l'unanimité par la Chambre.

La *Loi sur l'intégrité* du Nunavut prévoit que le commissaire à l'intégrité est nommé pour un mandat de cinq ans. Le mandat de l'actuel commissaire à l'intégrité prend fin le 9 septembre 2013. La nomination de monsieur Richard sera donc en vigueur à compter du 10 septembre 2013.

En juin de cette année, le Bureau de régie et des services de l'Assemblée législative a lancé une invitation publique afin de pourvoir le poste de commissaire à l'intégrité.

« Un certain nombre de personnes très qualifiées d'un peu partout au Canada ont manifesté leur intérêt pour le poste de commissaire à l'intégrité du Nunavut. Toutefois, l'expérience de monsieur Richard à titre d'ancien juriste et de parlementaire dans les Territoires du Nord-Ouest est sans égale », a déclaré le président de l'Assemblée législative Hunter Tootoo.

En 2010, l'Assemblée législative a nommé monsieur Richard à titre de président de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Nunavut. Monsieur Richard avait également présidé la Commission de délimitation des circonscriptions électorales en 1997.

« En mon nom et au nom de mes collègues, je tiens à remercier monsieur Norman Pickell pour les services rendus au Nunavut », a conclu le président Tootoo.

Une note biographique est jointe au présent communiqué.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : John Quirke, greffier de l'Assemblée législative

Tél.: (867) 975-5000

Note biographique

L'honorable J. Edward (Ted) Richard

L'honorable J. Edward (Ted) Richard a été juge à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, à la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest et à la Cour d'appel du Yukon de 1988 à 2012.

Monsieur Richard a été juge à la Cour de justice du Nunavut et à la Cour d'appel du Nunavut de 1999 à 2012.

Monsieur Richard a présidé la Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Nunavut en 1997 et en 2011.

Monsieur Richard a été député de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest de 1984 à 1988.

Il a été nommé conseiller de la Reine en 1986.